

# Communiqué

## Fédérations Syndicales de cheminots CGT – UNSA – SUD-Rail – CFDT.

---

**Malgré leur inefficacité démontrée à résoudre la crise économique et financière, les politiques d'austérité se poursuivent sous l'action des gouvernements nationaux et des instances européennes. Celles-ci ont des conséquences dramatiques en termes d'emploi, de politiques salariales, de conditions de travail, de protection sociale et de service public.**

Le secteur des chemins de fer est directement impacté par ces processus de régression sociale. La direction de la SNCF mène ainsi une politique salariale et d'emploi qui entame le pouvoir d'achat des Cheminots, nuit à leurs conditions de travail et détériore la qualité du service dû aux populations.

Dans le même temps, comme pour les autres secteurs de l'économie, la Direction de l'entreprise publique souhaite profiter de cette situation pour revoir à la baisse le niveau des garanties collectives applicables, produit d'une longue et riche histoire sociale.

Tout à sa stratégie financière, la direction de la SNCF tire avantage des discussions nationales et européennes sur l'avenir du système ferroviaire et des entreprises historiques ainsi que des débats sur la mise en concurrence des trafics nationaux et régionaux de voyageurs. Elle profite de la situation pour engager un vaste chantier de déstructuration de l'appareil de production de l'EPIC SNCF. Cette stratégie a pour conséquence de diluer la production ferroviaire au sein des branches et domaines embarqués dans le mouvement permanent de réalisation des objectifs financiers fixés par la direction, tout en ayant comme ambition d'y dissoudre le statut des Cheminots.

En ce sens, les Fédérations syndicales de Cheminots CGT – UNSA – SUD-Rail – CFDT exigent de la direction SNCF qu'elle revoie sa copie et permette aux Cheminots d'assurer leurs missions au sein d'une organisation de la production intégrée sous les garanties statutaires et réglementaires actuellement applicables.

Pour être cohérente, cette demande est à lier avec celle effectuée auprès des instances de l'UE et nationales pour faire respecter les principes de subsidiarité et de proportionnalité par la Commission européenne dans le cadre des discussions engagées autour du 4<sup>e</sup> paquet ferroviaire.

Dans ce contexte, les Fédérations syndicales de Cheminots CGT – UNSA – SUD-Rail – CFDT demandent l'application des principes de développement des Services Publics tel que le reprend le Traité, droit primaire de l'Union, dans son article 14 et son protocole n°26. Elles s'associent par ailleurs à la déclaration de la Confédération Européenne des Syndicats portant l'exigence d'« Un contrat social pour l'Europe », demandant que l'Union Européenne « mette fin aux pressions pour libéraliser les Services Publics qui relèvent de la responsabilité nationale ».

**Les Fédérations Syndicales de Cheminots CGT – UNSA – SUD-Rail – CFDT, dans la suite de l'action du 25 Octobre 2012 et des thèmes revendicatifs portés sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail et la qualité du service public SNCF, interpellent ce jour la Direction de la SNCF. Elles appellent les cheminots à maintenir un haut niveau de mobilisation dans la perspective de l'action européenne et interprofessionnelle du 14 novembre 2012.**

**Paris, le mardi 30 octobre 2012.**